

# BOURG T

## votre mensuel municipal

[www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr) • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°25 décembre 2023



### CRUE / INONDATION

Découvrez les photos des crues 2018 et 2023 sur le site internet de la commune : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

#### RECENSEMENT

Du 18 janvier au 24 février, la commune fait son recensement ! **P. 5**

#### ATLAS BIODIVERSITÉ

Tout savoir sur la soirée de restitution de l'A.B.C **P. 6**

#### GRAND PROJET

Pourquoi un réseau de chaleur au Bourget-du-Lac ? **P. 7-8**



# POINT DE COLLECTE DES SAPINS

## ICI, déposez votre sapin de Noël, il sera broyé pour être valorisé

SANS décoration  
SANS sac en plastique  
SANS neige artificielle



### VALORISEZ VOTRE SAPIN DE NOËL ET REPARTEZ AVEC DU BROYAT !

Bientôt, les fêtes de fin d'année ne seront plus qu'un souvenir. Vous rangerez vos décorations de Noël, et avec elles, restera votre sapin. Celui en pot trouvera peut-être sa place dans le jardin, l'artificiel sera replié et rangé au placard jusqu'à l'année suivante, mais le sapin naturel ?

Pour la deuxième année et en partenariat avec Grand Lac, la commune du Bourget-du-Lac met en place une opération de récupération et de broyage de vos sapins de Noël : démarche écologique afin d'éviter de retrouver des sapins laissés un peu n'importe où dans les rues ou dans la nature.



▲ Si vous souhaitez récupérer du broyat végétal pour votre jardin, l'opération se fera par les services espaces verts de la commune le vendredi 12 janvier 2024 sur le parking du cimetière municipal. L'occasion également de repartir avec de nombreux conseils pour l'utiliser.

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

■ DU LUNDI 1<sup>er</sup> AU DIMANCHE 21 JANVIER 2024, vous pourrez déposer vos sapins en libre accès dans l'espace dédié et barriéré sur le parking du cimetière.

■ L'opération broyage et distribution gratuite de broyats pour vos jardins et plantations se déroulera le vendredi 12 janvier 2024 de 09h à 12h et de 14h à 16h par un agent technique municipal.

Vous pouvez également toujours apporter votre sapin directement à la déchetterie. Il y sera recyclé avec les autres déchets verts !

Recensement de la population 2024

### Comment me recenser ?

Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.

le-recensement-et-moi.fr

### OFFRES D'EMPLOI

[www.lebourgetdulac.fr/recrutement-mairie/](http://www.lebourgetdulac.fr/recrutement-mairie/)

■ La commune du Bourget-du-Lac recrute régulièrement du personnel dans de nombreux secteurs d'activité.

■ En ce moment recrutement en cours pour :  
UN(E) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)  
UN(E) AGENT(E) DE MAINTENANCE (H/F)

### MAIRIE INFOS

#### CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

■ BIENTÔT UN SERVICE DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORTS

À compter du mardi 5 mars 2024, vous pourrez effectuer une première demande ou un renouvellement de carte d'identité ou passeport à la mairie du Bourget-du-Lac ! Les prises de rendez-vous se feront à partir du 15 janvier 2024 uniquement en ligne via la plateforme Syndbird.

► Retrouvez toutes les infos, possibilités de rendez-vous, pièces à fournir sur : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

#### RECENSEMENT DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024

Le Bourget-du-Lac va réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 24 février 2024 (► voir p.5).

#### FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

● les samedis jusqu'au 06 janvier 2024 inclus  
● les après-midis de la semaine de Noël (du 26 au 29 décembre 2023)

► Toutes les infos et formulaire contact sur : [www.lebourgetdulac.fr/accueil-au-public/](http://www.lebourgetdulac.fr/accueil-au-public/)

# SOMMAIRE

VIVEZ VOTRE COMMUNE P. 2

- Point de collecte des sapins de Noël
- Mairie infos

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'élu : Christophe Nicorosi

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 – 5

- La plage municipale doit être fermée jusqu'à nouvel ordre
- Des lycéens à la découverte du patrimoine bourgetain
- À vos agendas pour les Voeux du Maire 2024
- Recensement de la population
- Travaux majeurs pour la toiture de la Mairie
- La Serraz : fin des travaux pour la "Placette Nord"
- Crue / inondation de décembre 2023

TEMPS FORTS P. 6

- Soirée de restitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale
- Le Prieuré : Candidature Unesco Cluny et projet

DOSSIER DU MOIS P. 7 – 8

- Transition énergétique : pourquoi un réseau de chaleur ?

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 8 – 10

- Distribution des colis de Noël à nos Seniors par le CMJ
- Une retraite bien méritée pour Anne Gantes
- Cérémonie d'intégration des jeunes chasseurs alpins
- Distinction pour M. Philibert
- Grange partagée : prochaine réunion publique
- Actualités de nos associations
- Vie municipale : Tribunes politiques
- Prochain conseil municipal : Mercredi 31 janvier 2024

TEMPS LIBRE P. 10 – 11

- Conseils de lecture de la bibliothèque municipale
- Les prochains rendez-vous : Voeux du Maire et de l'équipe municipale / Régate des 3 châteaux
- Week-end de Noël : retour sur la belle édition 2023 !
- Zoom sur les spectacles de l'espace culturel La Traverse

L'AGENDA P. 12

Bourget Mag n° 25 – DÉCEMBRE 2023

[www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac, 07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex  
Tél : 04 79 26 12 05 / [service.communication@lebourgetdulac.fr](mailto:service.communication@lebourgetdulac.fr)  
Directeur de la publication : Nicolas Mercat  
Rédaction : conseil municipal, service communication  
Création, réalisation : service communication  
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac  
Photos couverture : Mairie du Bourget-du-Lac  
Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3200 exemplaires.  
Diffusion : cyclo-distribution Filip'



Imprimé sur du papier 100% recyclé ou PEFC  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



# l'édito du Maire



Cette fin d'année a été marquée par la montée des eaux du lac, une crue importante mais pas exceptionnelle. Nous allons attendre la décrue pour évaluer les dégâts sur la plage, les voiries et les bâtiments. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés spontanément pour aider les services à nettoyer le bord du lac en cette veille des fêtes. C'est l'occasion de prendre conscience de l'importance des déchets plastiques dispersés dans le milieu naturel... Merci à tous les agents de la commune d'être toujours là, à notre service, quand il le faut.

Nous avons eu l'occasion de le présenter dans nos réunions de mi-mandat, les grands chantiers vont rentrer dans leur phase opérationnelle en cette année 2024. Les travaux de la Croix Verte sont bien engagés avec la livraison du parking en début d'année. L'aménagement du Triangle Sud a démarré avec la déconstruction des bâtiments et le début des travaux. Le domaine de Buttet va également pouvoir commencer une fois les permis purgés. La première phase du programme de la Serraz a été livrée, les phases suivantes vont pouvoir s'engager. Les travaux de rénovation thermique et fonctionnelle des écoles du Chat Perché et de la Cascade vont commencer l'été prochain. La rénovation du Prieuré est en pleine étude de faisabilité avec un premier rendu en milieu d'année qui va certainement nous réserver quelques belles surprises !

Nous vous attendons nombreux pour vous présenter l'ensemble de ces perspectives lors de la cérémonie des Vœux le jeudi 11 janvier. D'ici là, nous vous souhaitons de passer de très bonnes Fêtes de fin d'année entourés de ceux que vous aimez, dans la paix, la joie et la sérénité.

Nicolas Mercat



### Parole d'élu

CHRISTOPHE NICOROSI

Conseiller municipal délégué aux énergies renouvelables et au Camping de l'Île aux Cygnes

Développer les énergies renouvelables est inscrit dans les textes nationaux et décliné dans les engagements territoriaux. Je suis heureux de participer, avec notre commune du Bourget-du-Lac et ses agents efficaces, à cet effort pour sortir des énergies fossiles et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Le dossier central de ce *Bourget Mag* rentre plus dans le détail du projet de réseau de chaleur.

Le réchauffement climatique n'est cependant qu'un symptôme des dérives de nos modes de vie.

Le questionnement sur l'usage fait de l'énergie produite, même renouvelable, est fondamental : utile ou futile, sobre ou peu efficace ?

J'invite chacun de nous, en ces périodes de fêtes à se questionner sur son impact environnemental, mais surtout sur les limites planétaires\* et les sources de notre bonheur. Ceci afin que chacun soit au clair avec ses propres enjeux et trouve son chemin vers une vie heureuse et durable pour les générations à venir.

Bonne fin d'année à tous !

\* <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/societe/article/limites-planetaires>



## INTEMPÉRIES – INONDATIONS

### LA PLAGE MUNICIPALE DOIT ÊTRE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Les inondations et les intempéries du mois de novembre...et qui se poursuivent en décembre, ont considérablement dégradé les équipements de la plage municipale du Bourget-du-Lac.

La plage est recouverte de débris, de branches mortes et de feuilles charriées par la Leysse et le vent. Plus grave, les pontons en bois et même ceux en ciment sont les plus touchés. Après avoir été submergés pendant une longue période, ils ont été abîmés par les vagues et même heurtés par des troncs d'arbres. Ceux qui sont situés près de la jetée reliant le restaurant "La Frégate" sont particulièrement endommagés et risquent de se détacher. Il est donc crucial de s'assurer que personne ne puisse les emprunter... question de sécurité publique, la plage municipale est par conséquent fermée jusqu'à nouvel ordre par Arrêté municipal (voir l'arrêté municipal sur le site internet de la commune [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)).

4



Bien que la plage soit située dans la commune du Bourget du Lac, elle n'est pas gérée par cette dernière, mais par Grand Lac, qui est responsable de l'ensemble des plages entourant le lac.

En été, Grand Lac perçoit les droits d'entrée sur la plage et les frais de mise à l'eau des bateaux. La communauté d'agglomération décide également de travaux et de l'entretien, et rémunère la commune pour les travaux effectués par ses services techniques. Cependant, il n'y a pas que le Bourget-du-Lac qui est touché puisque presque toutes les plages autour du lac ont été endommagées par les intempéries exceptionnelles de novembre. Un vaste travail de répertoriage des dégâts a donc commencé et une remise en état générale de toutes les plages de l'agglomération risque de prendre un certain temps.



Nous vous tiendrons informé des prochaines avancées des travaux de remise en état sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr), l'application Illiwap et dans vos prochains *Bourget Mag*.



## PRIEURÉ / PATRIMOINE



### DES LYCÉENS À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE BOURGETAIN

La Fondation Sauvegarde de l'art français est l'initiateur de l'opération "Le plus grand musée de France". Les objectifs de ce musée sont de permettre à des jeunes d'admirer des œuvres gratuitement près de chez eux et de les sensibiliser à l'art. Cela s'est traduit dans notre commune par l'accueil d'une classe de seconde du lycée Marlioz d'Aix-les-Bains au Prieuré.

L'enjeu pour ces lycéens est de choisir parmi des œuvres classées, présentées dans 5 communes autour du lac, dont Le Bourget-du-Lac.

Le vote, fin mars, des lycéens permettra à l'œuvre de bénéficier de 10 000€ financé par le fonds de dotation Aix-les-Bains Riviera des Alpes pour permettre sa restauration.



Le 28 novembre, les 4 reliquaires en bois polychromes : Saint Grat, Saint Ours datant du XVI<sup>ème</sup> siècle et Saint Maurice et son lieutenant du XVII<sup>ème</sup> siècle ont été exposés dans le réfectoire du Prieuré. Monsieur le Maire a accueilli les lycéens et a retracé l'histoire du Prieuré depuis sa fondation en 1030 par les clunisiens, en soulignant les liens forts avec la maison de Savoie jusqu'au rachat en 1902 par Jean Barut, amateur d'art, puis par la duchesse de Choiseul qui en fit sa résidence d'été et créa le jardin à la française. Enfin, la commune deviendra propriétaire du Prieuré en 1952.

Les lycéens ont fait preuve d'une écoute attentive aux explications historiques et artistiques de M. Philippe Raffaelli, conservateur des antiquités et d'objets d'art de Savoie avec notamment la "sécurisation" des reliquaires, à l'aide de sceaux (les authentiques) qui attestent de l'inviolabilité de du contenant.



### À VOS AGENDAS POUR LES VOEUX DU MAIRE !

► JEUDI 11 JANVIER 2024 / 18H30  
ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

Nicolas Mercat et son équipe municipale vous attendent nombreux en ce début d'année pour vous restituer l'ensemble des réalisations et vous partager les informations sur celles à venir : La Croix verte, Domaine de Buttet, Ville « 30 », réhabilitation des sentiers piétonniers, etc...

Ce sera également, un temps de rencontre avec tous les conseillers qui se feront un plaisir de discuter autour d'un buffet de l'amitié et répondre à vos questions sur la commune. Les jeunes du CMJ seront également présents afin de parler de leurs projets.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

### DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024, LA COMMUNE FAIT SON RECENSEMENT !

Le Bourget-du-Lac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 24 février 2024.**

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants d'une commune et ses caractéristiques. Ces chiffres permettent de déterminer la participation de l'Etat au budget de la commune, le nombre d'élus au Conseil municipal, le nombre de pharmacies... et de définir les équipements publics nécessaires (écoles, hôpitaux, transports...)

**18 agents recenseurs ont été recrutés et seront chargés de venir à la rencontre des habitants. Ils seront munis d'une carte officielle et d'un arrêté du maire, un trombinoscope sera réalisé et mis en ligne.**

Ils vous fourniront une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres et un document sur lequel figurent vos identifiants de connexion au site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Ce site vous permettra de vous faire recenser en remplissant un questionnaire en ligne. En cas d'impossibilité, il vous sera toujours possible de répondre via des documents papier et l'agent recenseur pourra vous y aider.

- Ouvrez-leur, demandez-leur leur carte et nous comptons sur votre meilleur accueil !
- Ensuite suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.
- Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.
- Le recensement est obligatoire, et simple : il suffit de compléter un questionnaire en ligne (20mn au maximum).

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires, de façon anonyme. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour que vous ne soyez pas compté plusieurs fois, mais ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide** pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## TRAVAUX DANS LA COMMUNE



### TRAVAUX MAJEURS POUR LA TOITURE DE LA MAIRIE

Les travaux de réfection de la toiture de la Mairie du Bourget-du-Lac ont commencé et se poursuivront jusqu'à fin janvier 2024. La toiture vétuste présentait de nombreuses infiltrations nécessitant une refonte totale de la couverture en ardoise, ainsi que la reprise de travaux d'électricité, la suppression du conduit de cheminée et le remplacement des fenêtres de toit. L'isolation de ce dernier sera également améliorée de manière significative grâce à l'utilisation de matériaux bio-sourcés en fibre de bois.



5

## LA SERRAZ : PLACETTE NORD

Comme annoncé dans le *Bourget Mag* n°23, les travaux de réfection de la placette Nord à la Serraz se sont récemment achevés. Rappelons qu'en plus de l'enfouissement des réseaux électriques, la placette dispose maintenant de 28 places de stationnement, y compris une pour les personnes à mobilité réduite, réparties en trois zones distinctes. Les arbres tels que les tilleuls, les érables rouges et les cerisiers du Japon ont été plantés dans de grandes fosses pour favoriser leur croissance. Les bancs, les garde-corps et le mobilier urbain ont également été installés. Des travaux mineurs de finition sont en cours pour parfaire l'ensemble.



## CRUE / INONDATION DÉCEMBRE 2023

Avec les fortes précipitations des 11 et 12 décembre et à l'heure où nous imprimons ce magazine, le niveau du lac du Bourget a de nouveau augmenté... et drastiquement pour s'établir jusqu'à + 3,07 m selon le site Vigicrue. Le niveau de la précédente crue du 24 janvier 2018 est même dépassé de plusieurs centimètres.



Retrouvez les photos de cette dernière crue ainsi que celles de 2018 sur votre site internet : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)



**BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)**

**SOIRÉE DE RESTITUTION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE**



Notre commune regorge d'une biodiversité riche avec 260 espèces d'oiseaux (nicheurs et migrants), 19 espèces de chauve-souris, 11 espèces d'amphibiens et 10 espèces de reptiles.

La soirée de restitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a rassemblé plus de 55 personnes dans la salle du Cinéac le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023. Une soirée participative et riche en échanges proposée par le pôle transition écologique de la Mairie. Le Maire Nicolas Mercat a introduit la soirée en rappelant l'engagement fort de la commune en faveur de la biodiversité. Un territoire riche, parfois soumis à de fortes pressions, pour lesquelles il convient de trouver les meilleurs compromis, avec les habitants et les partenaires.

M. Ilan Badaoui Chargé de mission biodiversité à la Ligue de Protection des Oiseaux Savoie et M. André Miquet, Responsable Biodiversité et Territoires du Conservatoire des Espaces Naturels Savoie, accompagnés par les services de la Mairie ont ensuite présenté le travail de cartographie, d'inventaire et de sensibilisation conduit durant ces deux dernières années.

Rapaces nocturnes, reptiles, chauves-souris, batraciens, sont les quatre familles à avoir été passées à la loupe par les écologues. Tout au long de la présentation des temps de questions auront permis aux présents d'exprimer leurs idées, leurs craintes. On retiendra que la commune possède indéniablement une diversité d'espèces, et que pour favoriser son maintien, des bons gestes et bonnes pratiques sont à la portée de tou(te)s. De nombreuses questions ont également pu être posées au sujet de notre forêt, sa biodiversité, son plan de gestion mais également la cohabitation avec la pratique de la chasse à M. Antoine Bernier, Technicien Forestier Territorial pour l'Office National des Forêts.

Comme suite logique à ces deux années d'ABC, un plan d'actions sera proposé dès 2024 afin d'engager durablement les projets de la commune dans le respect de sa biodiversité et de sensibiliser ses habitants.

A la suite de la présentation, une collation ainsi que la diffusion du film LYNX de Laurent Gueslin ont été offerts par la collectivité.



**DISPONIBLE EN MAIRIE**

Un petit livret "8 espèces à observer et protéger autour de chez moi", conçu spécialement par la commune en partenariat avec la LPO, a également été distribué. Ce livret est disponible à l'accueil de la Mairie.

Retrouvez toutes les informations : [www.lebourgetdulac.fr/atlas-de-la-biodiversite-communale-abc/](http://www.lebourgetdulac.fr/atlas-de-la-biodiversite-communale-abc/)



L'implantation de la chaufferie bois sera à proximité de la Traverse, sans remettre en cause les réflexions en cours sur un projet de nouveau gymnase et en assurant une circulation aisée pour la livraison des plaquettes.

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

**POURQUOI UN RÉSEAU DE CHALEUR ?**

**UN CADRE LÉGAL NATIONAL NOUS Y ENGAGE**

Près de la moitié des consommations d'énergie sont, en France pour le résidentiel et le tertiaire, liées à la chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire) avec une production assurée aujourd'hui très majoritairement par des énergies fossiles (gaz et fioul).

**Focus**

La France s'est engagée par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 et Loi Énergie-Climat adoptée en 2019 à :

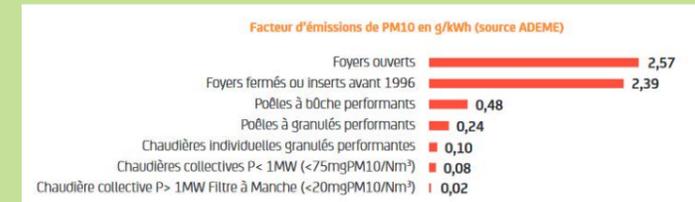
d'ici 2050 : atteindre la neutralité carbone, et réduire de 50% la consommation d'énergie finale par rapport à 2012.

d'ici 2030 : atteindre une part de 33% d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie ; réduire de 40% les émissions de GES entre 1990 et 2030 ; accroître la part des énergies renouvelables par usage. Ainsi, elle devra représenter au moins 38% de la consommation finale de chaleur, au moins 15% de la consommation finale de carburant et au moins 40% de la production d'électricité.

énergies fossiles (2GWh annuel d'énergie fossile substitués par du renouvelable grâce à ce réseau), développer l'économie locale, assurer une énergie à un tarif maîtrisé aux abonnés. Le mode de gestion en DSP permet un contrôle régulier et renforcé à la fois du bon fonctionnement économique et technique du projet. Même si ce fut le seul répondant sur la consultation, nous sommes heureux de nous engager avec **Forestener** : une société locale à taille humaine, ayant des fortes motivations de transition au sens large, de circuit court, de transparence et d'implication citoyenne.

Le développement du bois énergie était inscrit dans les engagements de notre programme et le réseau de chaleur avec une chaufferie collective est le moyen le plus performant d'utiliser cette ressource bois. Une chaufferie collective, par son échelle, permet la mise en place de ballon de stockage d'énergie temporaire permettant de toujours faire fonctionner les chaudières en marche à leur meilleur rendement, limitant, de fait, les émissions liées au bas régime et les arrêts/redémarrage toujours synonymes de moindre rendement.

Par ailleurs, la taille des installations oblige à respecter un certain nombre de normes de contrôle et surveillance. Ainsi, des installations de filtration, trop onéreuses sur de petites chaudières individuelles ou collectives de copropriétés, peuvent et doivent à cette échelle être mises en place afin de garantir un niveau d'émission de polluants très réduit par rapport aux autres usages du bois ramené à l'énergie produite ▼



**POUR QUI ?**

L'objectif est de raccorder un certain nombre de bâtiments publics, au fur et à mesure de leurs rénovations, mais surtout des copropriétés anciennes ou récentes qui sont des gros consommateurs.

Pour les maisons individuelles, seules quelques exceptions se trouvant à proximité immédiate du passage du réseau pourraient se voir proposer un raccordement mais ce n'est pas la cible.

Dès 2015, la loi TECV (Transition énergétique pour la croissance verte) vise à agir pour le climat et incite la mise en œuvre de projet d'énergie renouvelable. La réduction des gaz à effet de serre et la lutte contre la précarité énergétique des ménages sont des enjeux de cette loi.

Le PPE (Plan Pluriannuel Energie) au niveau national et sa déclinaison locale le PCAET de Grand Lac (Plan Climat Air Energie du Territoire) fixe aussi des objectifs de développement de réseau de chaleur sur le territoire de Grand Lac en lien direct avec les engagements des lois TECV et Energie Climat de 2019.

L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) participe au développement des réseaux de chaleur via le fond chaleur. C'est l'organe aidant financièrement au développement de ces projets de réseaux, sous réserve que ceux-ci respectent un certain nombre de critères qualitatifs (densité thermique, niveau de rejets dans l'air, % de renouvelable...)

**NOTRE VISION**

Le développement d'un réseau de chaleur en Délégation de Service Public (DSP) est un projet structurant et de long terme. Il permet, sans engager les finances de la commune, de créer un outil pour mutualiser les efforts à faire pour sortir des



**CANDIDATURE UNESCO DE CLUNY ET DES SITES CLUNISIENS EUROPÉENS**

Notre commune s'est associée à cette démarche par délibération du conseil municipal le 11 mai 2022. A ce titre, elle fait partie des 109 sites participants de 8 pays européens sur les 2000 sites abritant toujours une parcelle de l'épopée clunisienne. Par leur organisation en réseau, Cluny et les sites clunisiens ont influencé la vie religieuse et culturelle de la société de l'époque et ont constitué une des premières "multinationales". Ainsi, cette candidature permet de rappeler cette histoire et de la faire découvrir et la transmettre de manière vivante aux générations futures.



Le 24 novembre dernier le Comité politique de la candidature d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de Cluny et les Sites clunisiens européens a été installé au Sénat.

Notre souhait est de faire vivre notre Prieuré : L'accès pour les personnes à mobilité réduite est réalisé, la rénovation de la toiture est prévue, et des projets sont étudiés, suite aux concertations avec le public, pour faire du Prieuré un lieu public avec des activités variées.



**PROJET POUR LE PRIEURÉ : POURQUOI PAS UNE MÉDIATHÈQUE ?**

Le conseil municipal a acté le 13 décembre 2023 la création d'un comité de pilotage (COPIL), sur le devenir du Prieuré dans le prolongement des concertations lors des journées du Patrimoine de 2022 et 2023.

La future bibliothèque pourrait trouver sa place dans ce projet de reconfiguration du Prieuré. Dans cet esprit il est utile de préciser les missions de cette future bibliothèque médiathèque.

Candidater pour participer à un groupe de réflexion qui permettra de définir les objectifs de ce projet, en lien avec le COPIL. En fonction du nombre de candidatures, un tirage au sort sera effectué.

Candidature à envoyer à M<sup>me</sup> Françoise Suisse-Guillaud, déléguée à la culture, patrimoine, bibliothèque : [fsuisseguillaud@lebourgetdulac.fr](mailto:fsuisseguillaud@lebourgetdulac.fr)

## LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

## ■ COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Les éléments :

● **Une chaufferie centralisée consommant des plaquettes forestières produites et livrées par une entreprise locale.** La localisation de cette chaufferie sera à proximité de la Traverse, sans remettre en cause les réflexions en cours sur un projet de nouveau gymnase et en assurant une circulation aisée pour la livraison des plaquettes (une livraison par jour en plein hiver). Une étude est en cours pour l'éventuelle récupération de chaleur fatale si cela s'avérait pertinent ainsi que la mise en place future d'apport solaire thermique.

● **Un réseau :** le tracé définitif souvent sous voirie sera fait en fin de période de commercialisation pour l'optimiser en fonction des abonnés.

● **Des postes de livraison pour les abonnés, appelés sous-stations.** Il s'agit d'un échangeur permettant à l'eau circulant dans le réseau de céder des calories à l'eau du circuit secondaire qui est le circuit fermé existant de l'abonné. La sous-station, vient en remplacement de la chaudière existante (gaz ou fioul). **Aucune modification de l'installation propre à la copropriété n'est à prévoir puisque la distribution hydraulique des chauffage collectifs et de l'Eau Chaude Sanitaire reste exactement la même.**



Pour les copropriétés concernées, *Forestener* va venir expliquer dans le détail les enjeux, le fonctionnement, l'aspect économique du projet.

## ■ LE BUDGET

L'investissement de plus de 3 M€ est porté par le délégataire et subventionnable à plus de 50%. Le coût de la chaleur payé par les abonnés sera bien plus stable sur le moyen terme (forte indépendance par rapport aux aléas géopolitiques) et inclut la maintenance long terme souvent oubliée dans les prix payés au kWh sans préoccupation d'entretien/renouvellement de chaudière. L'écart par rapport au prix payé aujourd'hui reste donc propre à chaque abonné et à l'énergie utilisée.

Sur le long terme, le réseau et la chaufferie au-delà des 20 ans, seront amortis et pourront permettre un coût de chaleur distribuée encore plus intéressant grâce à l'infrastructure existante qui reviendra à la commune.

## ■ UNE AUGMENTATION DE LA PUISSANCE ET DONC DE LA TAILLE DE LA CHAUFFERIE EST-ELLE D'ORES ET DÉJÀ PRÉVUE ?

Non, la chaufferie ne sera pas extensible. En revanche, de nouveaux abonnés pourraient se raccorder dans le futur. En effet, de gros efforts de sobriété via l'isolation thermique des bâtiments sont à réaliser. Tous les abonnés de première installation n'ont pas encore l'isolation optimale qui, une fois réalisée, libèrera de la puissance sur le réseau pour accueillir de nouveaux abonnés.

Pour l'ensemble de la population intéressée et souhaitant en savoir plus, une réunion publique d'information et de présentation de l'avancement sera organisée en fin d'hiver.



## LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS



## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL À NOS SENIORS PAR LES ÉLUS DU C.M.J

## ■ Message des jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes

Mercredi 29 novembre après-midi, nous sommes allés distribuer les colis de Noël aux personnes âgées de 80 ans et plus.

Nous nous sommes répartis en plusieurs groupes accompagnés d'un adulte bénévole.

Dans chaque paquet de friandises, nous avons mis une carte réalisée par les élèves des écoles du Chat perché et de la Cascade.

Pendant plus d'une heure, nous avons parcouru le centre ville et ses proches alentours.

Les personnes ont été émues et très contentes ; certaines nous ont offert des bonbons et des chocolats.

Nous avons passé une très bonne après-midi car nous avons apporté du bonheur et des sourires à ces personnes qui pourraient être nos arrière- grands-parents et nous espérons revivre cette expérience l'an prochain.

*Les élu(e)s du CMJ*



## UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR ANNE GANTES

Le 17 Novembre 2023, l'équipe et les familles de Pirouette ainsi que les collègues de la commune ont fêté avec émotion le départ à la retraite de Mme Anne Gantes, directrice de la crèche depuis 2008.

Anne a accueilli les petits Bourgetains et leurs familles pendant 19 ans et a participé activement à l'extension de la crèche en 2014. Elle a apporté à Pirouette, en tant qu'infirmière puéricultrice, sa technicité mais également de belles valeurs humaines. Elle a assuré ses fonctions avec beaucoup de professionnalisme, de conviction et une touche de bonne humeur.

Elle passe à présent le relais à Céline Clain qui devient directrice de Pirouette et Morgane Bouchard, directrice adjointe.

Nous souhaitons à Anne Gantes une belle retraite bien méritée.

COMMÉMORATION / 13<sup>ème</sup> B.C.ACÉRÉMONIE D'INTÉGRATION DES JEUNES CHASSEURS ALPINS "LES LOUPS" DU 13<sup>ème</sup> BCA

Le vendredi 8 décembre 2023, des jeunes engagés ont été intégrés à la première compagnie du 13<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains "Les Loups" lors d'une cérémonie qui s'est déroulée sur l'emplacement de la Plaine ludique des Jardins du Prieuré. Ces jeunes avaient commencé leur formation en mai et ont reçu la fourragère, symbole de leur intégration totale, des mains de différents intervenants tels que les cadres du bataillon, le commandant en second, le deuxième adjoint de la commune, M. Édouard Simonian, et M. Didier Roussel, conseiller municipal délégué à la sécurité et correspondant de la Défense nationale.

Étaient également présents les présidents de l'amicale et des anciens du 13<sup>ème</sup> BCA, les anciens combattants du Bourget-du-Lac, une classe de l'école du Chat Perché ainsi que des portedrapeaux des associations du souvenir Français. La cérémonie s'est conclue par un défilé sur l'ancienne route d'Aix.

## DISTINCTION POUR M. PHILIFERT



Le vendredi 24 novembre 2023 dans les salons d'honneur de la Préfecture de la Savoie, M. Jean Louis Philifert a reçu des mains de Mme la sous-préfète la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.

Engagé auprès d'associations bourgetaines depuis de nombreuses années et plus particulièrement au sein du club de gymnastique "les Mouettes" où il a été juge et membre du comité directeur de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Il demeure actuellement président de l'association des Anciens combattants de l'Union fédérale et vice président du comité local du Souvenir Français pour son engagement pour le devoir de mémoire.



## GRANGE PARTAGÉE

Le projet "Grange solidaire" a été dévoilé aux 50 personnes ayant répondu à la réunion publique du 16 novembre dernier. Le projet consiste en un tiers lieu multi-activités centré sur un atelier de bricolage déjà bien équipé, et ouvert à toute initiative citoyenne qui puisse être partagée. Habitants, associations, jeunes y ont leur place.

Un petit groupe est déjà constitué en vue de la création d'une association, rejoignez-le en vous faisant connaître par mail à l'adresse : [grangepartagee@lebourgetdulac.fr](mailto:grangepartagee@lebourgetdulac.fr) (une boîte aux lettres est également sur la porte de la Grange).



PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE :  
Mercredi 17 Janvier 2024 à 19h en Mairie  
Toutes les infos : [www.lebourgetdulac.fr/grange-jacob/](http://www.lebourgetdulac.fr/grange-jacob/)



## LES ACTUALITÉS DE NOS ASSOCIATIONS



## ET SI VOUS PARTICIPIEZ À L'AVENTURE DU COMITÉ DE JUMELAGE MOOS/BOURGET-DU-LAC ?

Le comité de jumelage franco-allemand de Moos / Le Bourget-du-Lac est une association qui a pour but de renforcer les liens entre nos deux communes et de promouvoir les échanges culturels et linguistiques. Depuis sa création, le comité a organisé de nombreuses activités, événements et échanges avec nos amis allemands de la ville de Moos, près du lac de Constance.

Au cours de l'année 2023, le comité a organisé des manifestations multiples telles que des petits déjeuners allemands dans nos écoles, la venue de la fanfare musicale de Moos lors de la Ronde des fours, une soirée avec repas dansant à la salle des fêtes de Bourdeau, et une participation réussie à la fête de l'oignon "Bull Fest" en Allemagne. Toutes ces activités ont été organisées dans un esprit convivial favorisant les liens entre nos deux villes.

Lors de la prochaine Assemblée Générale du Comité de jumelage, qui aura lieu le **jeudi 15 février 2024**, le comité espère recruter de nouveaux membres pour continuer de plus belle cette aventure. Si vous êtes passionné(e) par les échanges internationaux, avide de découvertes et d'activités conviviales et enrichissantes, n'hésitez plus !

● **Infos et contact** [joceline.crida@orange.fr](mailto:joceline.crida@orange.fr) / ☎ 06 03 36 39 44



## "L'ATELIER MUSICAL DU BOURGET-DU-LAC" FÊTE DES 30 ANS !

L'Atelier musical a toujours été un lieu de rencontre pour les passionnés de musique au Bourget-du-Lac. Cette année, l'association célèbre son 30<sup>ème</sup> anniversaire et a récemment élu un nouveau bureau pour maintenir les enseignements artistiques de proximité et organiser des événements musicaux pour faire vivre la musique dans la commune :

- L'Atelier musical propose une variété de cours de musique, de chant, de théâtre et de danse pour tous les niveaux.
- Trois nouveaux professeurs ont rejoint l'équipe pour offrir une expérience d'apprentissage encore plus riche aux élèves.
- Cette année, trois élèves ont validé leur fin de cycle 1, ce qui est une grande réussite pour eux et pour l'association.

La nouvelle présidente, Nadia Sabatier-Abidi, est déterminée à maintenir l'enseignement artistique de proximité et des tarifs raisonnables pour rendre la musique accessible à tous, tout en favorisant la pratique collective et le développement des partenariats avec les collectivités locales et d'autres associations pour améliorer l'expérience des membres.

Retrouvez toutes les infos :

<https://ecolemusiquebourget.wixsite.com/website/ecoledemusiquedubourget@gmail.com>

Facebook@l'atelier musical du bourget du lac  
Instagram@ateliermusicaldubourgetdulac

# VIE MUNICIPALE

## TRIBUNES POLITIQUES

**"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"**

Rétrospectivement, 2023 s'est déroulée dans un contexte économique inflationniste particulièrement exigeant pour les communes et un contexte international complexe et inquiétant pour nous tous.

La commune a poursuivi et entrepris plusieurs projets d'envergure (De Buttet, Croix Verte, Triangle Sud, Prieuré, rénovation des écoles) que nous avons suivis attentivement dans le cadre des différentes commissions et comités de pilotage auxquels nous participons régulièrement et du conseil. Nous avons porté une attention particulière à la rapide augmentation des charges de fonctionnement, aux coûts et délais de mise en œuvre des projets, ainsi qu'à d'autres problématiques telles que les conditions d'accueil et de sécurité au bord du lac, les travaux du bras mort de la Laysse, la création d'un réseau de chaleur, la sécurisation du carrefour RD 1201 RD 1504 entre autres.

Notre vigilance constante a également porté sur les orientations et les décisions budgétaires, visant à préserver la santé financière de notre commune.

Nous souhaitons de joyeuses fêtes à tous les habitants et vous assurons de notre engagement renouvelé pour l'année à venir.

Franck BARRUEL - Philippe CHARLIN  
Thierry COUDURIER - Sandrine RAMEL

10

### "LE BOURGET C'EST VOUS !"

Une chaufferie-bois au Bourget : un choix plus idéologique qu'économique

La société Forestener, délégataire de service public choisi par la majorité MERCAT, démarche actuellement les immeubles en copropriété du Bourget pour les inviter à se raccorder au projet de réseau de chaleur, autrement dit, une chaufferie-bois implantée à l'Espace LA TRAVERSE.

Une chaufferie-bois n'a d'intérêt qu'en présence d'ouvrages extrêmement gourmands en énergie (piscine, patinoire, usine...). Il n'en est rien sur notre commune.

Les copropriétés doivent rester vigilantes quant à l'offre prétendument alléchante d'une baisse de 10% du prix du chauffage. Ce dispositif nécessite des installations secondaires (ballons d'eau chaude, colonnes montantes, corps de chauffe, radiateurs, robinetterie, travaux électriques...) qui sont à la charge des copropriétés. Ce système de chauffage proposé doit également être couplé à un autre mode de chauffage de secours.

Prudence donc.

Excellente année 2024 à toutes et tous.

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE

### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**Mercredi 31 janvier 2024 à 18h30**  
Mairie - salle Dent du Chat

► Les conseils municipaux sont publics

► [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr) : retrouvez les procès verbaux dans "Mairie"/"Vie municipale"



## CONSEILS DE LECTURE

### ■ SÉLECTION ADULTES

**LA DIFFÉRENCE INVISIBLE**  
de Julie Dachez et M<sup>lle</sup> Caroline

La bande dessinée présente Marguerite, une jeune femme de 27 ans qui semble ordinaire en apparence. Elle est belle, vive et intelligente, travaille dans une grande entreprise et est en couple. Cependant, Marguerite se sent différente et lutte tous les jours pour cacher ses particularités. Elle a des gestes immuables et est sensible à son environnement. Elle se sent agressée par le bruit et les bavardages incessants de ses collègues. Fatiguée de cette situation, elle part à la découverte de sa véritable identité et découvre qu'elle est autiste Asperger. Cette découverte va changer sa vie de manière significative.



### ■ SÉLECTION JEUNESSE

**MOI, JE NE SUIS PAS UN MOUTON !**  
de Stephan Valentin

Pas toujours facile d'être soi-même. C'est ce que va découvrir notre petit mouton. Au risque d'être mis à l'écart. Heureusement, on peut être différent et trouver sa place... un livre qui encourage les enfants (à partir de 3 ans) à valoriser le fait d'être différent.



## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

### ■ VOEUX DU MAIRE & DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



**JEUDI 11 JANVIER 2024**  
à partir de 18h30 / La Traverse

Nicolas Mercat et son équipe municipale vous attendent nombreux en ce début d'année pour vous restituer l'ensemble des réalisations et vous partager les informations sur celles à venir : La Croix verte, Domaine de Buttet, Ville « 30 », réhabilitation des sentiers piétonniers, etc...

Ce sera également, un temps de rencontre avec tous les conseillers qui se feront un plaisir de discuter autour d'un buffet de l'amitié et répondre à vos questions sur la commune. Les jeunes du CMJ seront également présents afin de parler de leurs projets.

### ■ AVIRON - "RÉGATE DES TROIS CHATEAUX"

**SAMEDI 17 FÉVRIER 2024**

Venez profiter en accès libre des différentes courses depuis le bord du lac en live et sur écrans géants.

Profitez également des différentes animations organisées au bord du lac, sur l'eau mais également au village des partenaires dans lequel vous trouverez un espace de restauration et de boissons tout au long de la journée.

[www.regatedes3chateaux.fr](http://www.regatedes3chateaux.fr)



## WEEK-END DE NOËL

### RETOUR SUR LA BELLE ÉDITION 2023 !

Le Week-end de Noël vient de s'achever et tout le monde s'accorde à dire que ce fut une réussite à tous égards.

Le marché de Noël a connu un franc succès. Le public a non seulement apprécié le site historique et atypique du Prieuré dans lequel il s'est déroulé mais également le choix des organisateurs de renouveler l'offre des exposants et les propositions originales en terme de petite restauration et de boissons (huitres, soupes, Cookies, bières locales, Gin local...).

La fréquentation des enfants sur les animations qui leur étaient consacrées témoigne elle aussi du succès de cet événement. Les spectacles, les ateliers cuisine et contes de Noël ont tous fait le plein, sans oublier la présence du Père Noël qui a enchanté les plus petits. Les interventions musicales et artistiques des bandas comme Cocktail de Zic, Kimkama ou Unanim, des échassières, la chorale des Mayanches, les élèves de l'Atelier musical et du Chat Perché ont fait vibrer le Prieuré tout le week-end et ont ravi le public venu nombreux.

Merci à tous nos visiteurs, artisans, fanfares et artistes, associations, élus et services de la Mairie pour leur participation et leur bonne humeur et à l'année prochaine pour une nouvelle édition. ► Retrouvez les photos du Week-end de Noël 2023 sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)



## CULTURE / SPECTACLES

### EN FÉVRIER À L'ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

**" SUNSHINE IN OHIO "**

Musique Bluegrass

■ Jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 - 20h



Shine in Ohio interprète et réinvente la Mountain Music des Appalaches, là où le ciel donne à l'herbe des reflets bleus au coucher du soleil et emmène son public dans un voyage à travers des U.S.A. imaginés, peuplés de cowboys, de bluesmen, de jazzmen, de cactus et d'églises où l'on chante du gospel.

### " POURVU QU'IL NOUS ARRIVE QUELQUE CHOSE "

Théâtre / Comédie

■ Jeudi 15 février 2024 - 20h



Quel plaisir de retrouver Grégory Faive que nous avons adoré la saison dernière dans son adaptation du Discours. Avec talent, il s'est emparé du Petit lexique amoureux du théâtre de Philippe Torreton et en a construit une pièce dépeignant avec humour une réalité masquée au public : l'envers du décor !

#### RENSEIGNEMENTS - RÉSERVATIONS :

Office de Tourisme d'Aix-les-Bains Riviera des Alpes  
► [www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com](http://www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com)  
ou ☎ 04 79 88 09 99 ou par mail :  
✉ [billet.spectacle@aixlesbains-rivieradesalpes.com](mailto:billet.spectacle@aixlesbains-rivieradesalpes.com)

#### INFORMATIONS SAISON CULTURELLE

► [www.espaceculturellatrasverse.fr](http://www.espaceculturellatrasverse.fr)  
✉ [contact@espaceculturellatrasverse.fr](mailto:contact@espaceculturellatrasverse.fr)

11

# AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

**DU LUNDI 1<sup>er</sup> AU DIMANCHE 21 JANVIER**  
**OPÉRATION "DÉPOSE SAPINS DE NOËL"**  
*Parking du cimetière municipal*



**JEUDI 04 JANVIER DE 9H30 À 11H**  
**CAUSERIES MATINALES - À CONFIRMER**  
*Mairie du Bourget-du-Lac (☎ 04 79 26 23 13)*



**VENDREDI 05 JANVIER À 18H**  
**APÉRO-LECTURE**  
*Bibliothèque municipale*



**MARDI 09 JANVIER À 14H30**  
**ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE**  
*Espace culturel La Traverse*



**JEUDI 11 JANVIER À 18H30**  
**VOEUX DU MAIRE 2024**  
**ET DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE**  
*Espace culturel La Traverse (p.4)*

**VENDREDI 12 JANVIER DE 09H À 16H**  
**OPÉRATION BROYAGE DES SAPINS DE NOËL**  
*Parking du cimetière municipal (p.2)*



**MERCREDI 17 JANVIER À 19H**  
**RÉUNION PUBLIQUE - GRANGE PARTAGÉE**  
*Mairie du Bourget-du-Lac (p.13)*

**DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER**  
**RECENSEMENT DE LA POPULATION**  
*Ensemble de la commune (p.5)*



**JEUDI 18 JANVIER À 20H**  
**CONCERT - "FOUTEUR DE JOIE"**  
*Espace culturel La Traverse*

**LUNDI 22 JANVIER DE 09H À 11H**  
**CANT'ON JOUE - "ESPACE JOUETS ENFANTS"**  
*Espace Chantal Gambut (de 0 à 6 ans)*



**NOUVEAU : INFOS - AGENDA - ALERTES**  
**DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE AVEC ILLIWAP**

**LUN. 22 ET MAR. 23 JANVIER DE 15H30 À 19H30**  
**DON DU SANG**  
*Espace culturel La Traverse*



**JEUDI 25 JANVIER À 20H**  
**SPECTACLE - "MAMIE LUGER"**  
*Espace culturel La Traverse*



**VEND. 26 & SAM. 27 JANVIER À 20H**  
**CONCERT - MUSICIENS DES MARAIS**  
*Espace culturel La Traverse*



**MERCREDI 31 JANVIER À 18H30**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
*Mairie - Salle Dent du Chat (p.10)*



**JEUDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER À 20H**  
**SPECTACLE - "SUNSHINE IN OHIO"**  
*Espace culturel La Traverse (p.11)*

**SAMEDI 03 FÉVRIER DE 09H À 15H**  
**ORIENTATION - "PORTES OUVERTES DE**  
**L'UNIVERSITÉ SAVOIE-MONT BLANC"**  
*Campus du Savoie Technolac*



**SAMEDI 03 FÉVRIER À 20H**  
**IMPRO - "MEURTRE À LA TRAVERSE"**  
*Espace culturel La Traverse*



**JEUDI 08 FÉVRIER À 20H**  
**SPECTACLE - "LES APÉROS TRAGÉDIÉS"**  
*Espace culturel La Traverse*



**JEUDI 15 FÉVRIER À 20H**  
**SPECTACLE - "POURVU QU'IL NOUS**  
**ARRIVE QUELQUE CHOSE"**  
*Espace culturel La Traverse (p.11)*



**SAMEDI 17 FÉVRIER**  
**AVIRON - "RÉGATE DES 3 CHATEAUX"**  
*Charpignat ou Plage municipale (p.10)*

**TOUTES LES INFOS : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)**



**Facebook - Instagram - YouTube**  
**@villedubourgetdulac**

JANVIER 2024

JANVIER - FÉVRIER 2024

